

Ce dispositif, peu connu, permet d'être accompagné tout au long de sa scolarité **pour ne pas avoir peur de faire des choix d'études** ambitieux.

Tu es au collège ou au lycée :

- entre la 4e et la terminale ?
- en zone rurale ou réseau d'éducation prioritaire (REP) ou quartier prioritaire de la ville (QPV) ?

Alors, tu es peut-être concerné par les cordées de la réussite !

Qu'est ce que c'est ?

C'est un programme d'**accompagnement progressif à l'orientation** (pour des élèves volontaires) : visites d'établissements du supérieur, aide à la réflexion avec des étudiants tuteurs, rencontres de professionnels, aide à la prise de parole en public...

A quoi ça sert ?

- **A mieux connaître les filières de formation et leurs débouchés**
- **A ne pas avoir peur de faire des choix d'études ou de métiers** qui peuvent sembler réservés aux excellents élèves des grandes villes ou des « beaux quartiers »

Comment savoir si ton établissement est concerné ?

- **Renseigne toi auprès de ton collègue ou lycée** OU
- **Consulte** la [carte de France des cordées de la réussite](#) réalisée par l'ONISEP (sélectionne ton académie puis clique sur "Afficher les établissements encordés")

+ d'infos :

www.cordeesdelareussite.fr

- [Handicap](#)
- [Orientation](#)
- [Formation](#)

21 Avril
